

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)

établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N°3H1265S4

MISE A JOUR du 26/06/2025

SOCIETE TITULAIRE

AXIMUM Industrie

8, rue Jean Mermoz
78114 Magny-les-Hameaux FRANCE

SYSTEME

ROCALINE S4

Nature du système
BPT

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Bande Préfabriquée Thermocollée non rétroréfléchissante de couleur blanche, à usage exclusivement urbain, sur revêtements hydrocarbonés appliquée en 2 passes.
Application manuelle. Il n'y a pas de saupoudrage.

Passe n°1 : Bande de bitume
Passe n°2 : Bande préfabriquée

Conditions limites d'application * : T° mini : 5 °C T° maxi : 45 °C Hygrométrie maxi : 80 %

(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Application manuelle avec chalumeau et bande bitume

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

PRODUIT :

Bitume100 %

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : 26 °C

T° sol : 33 °C

Hygrométrie : 55 %

Vent : 25 km/h

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Bande préfabriquée	1.99 g/ml	62.0 %		
Bitume	1.60 g/ml	35.0 %		

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE :

N2OISE

Chaussée PROVINCE>PARIS

PR15.36

à16.28

Année2009

Trafic (véh/j)10100

% PL20

Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX

Application en : 2009 - R027

PMT : 0.85 mm

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit	Adhérence	Visibilité de jour	
			Chromaticité	Qd
			(x)(y)	(mcd.m-2.lx-1)
Nb de passages de roues	RI	SRT		
Exigences :	(mcd.m-2.lx-1)	0.45	Blanc	130
Etat neuf	/	0.82	0.32600.3430	202
(P1) 50000	/	0.83	0.32720.3449	158
(P2) 100000	/	0.78	0.32720.3442	155
(P3) 200000	/	0.70	0.32470.3421	150
(P4) 500000	/	0.64	0.32550.3432	178
(P5) 1000000	/	0.72	0.32470.3424	174
(P5) 1000000		Classe S4	/	Classe Q3

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA

Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine

* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :

CEREMA H. ASCQUER

NF

EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

VISAS

Fiche établie par le CEREMA - Dter NP

D. DURANT

Le 20/08/2025